

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 18 décembre 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 11 décembre 2014

Publié le 19 décembre 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 7

SCRUTIN : POUR : 70

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NÉ SE PRONONCE PAS : 0

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT	M. Charles ROZOY	Mme Sandrine RICHARD
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Claude GIRARD	M. Thierry FALCONNET
M. Jean ESMONIN	M. Patrick MOREAU	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Patrick CHAUPUIS	M. Abderrahim BAKA	M. Louis LEGRAND
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Christine MARTIN	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	Mme Danielle JUBAN	Mme Céline TONOT
M. Jean-François DODET	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	Mme Hélène ROY	M. Nicolas BOURNY
Mme Colette POPARD	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Michel JULIEN	M. Joël MEKHANTAR	Mme Corinne PIOMBINO
M. Frédéric FAVERJON	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Louis DUMONT
M. Didier MARTIN	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Anaïs BLANC
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	M. Damien THIEULEUX
M. Michel ROTGER	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiââ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	Mme Noëlle CABBILLARD
M. André GERVAIS	M. Emmanuel BICHOT	M. Cyril GAUCHER.
M. Benoît BORDAT	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	
Mme Anne DILLENSEGER	M. Hervé BRUYERE	

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

M. Bertrand FRANET
M. Dominique SARTOR

Membres titulaires absents :

M. Alain HOUPERT	M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à M. Bertrand FRANET
Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Frédéric COURT pouvoir à M. Dominique SARTOR
M. François HELIE	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Édouard CAVIN	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiââ MASLOUHI
M. Roland PONSAA	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
M. François NOWOTNY	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
Mme Dominique BEGIN-CLAUDET	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
M. Jean DUBUET	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Patrick BAUDEMONT	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD.

OBJET : CULTURE ET SPORTS

Zénith - Tarification applicable au 1er janvier 2015

Conformément à la convention d'affermage liant la Communauté de l'agglomération dijonnaise à la SNC Zénith de Dijon, les tarifs applicables au sein de cet équipement doivent être adoptés par la collectivité.

Les tarifs 2015 sont établis dans le cadre du contrat d'affermage notifié le 11 novembre 2011 et entré en vigueur à compter du 1er février 2012 pour une durée de 7 ans.

Les tarifs applicables au 1er janvier 2015 sont présentés en annexe.

Ils comprennent :

1/ Les tarifs de location de l'équipement pour les concerts et les événements autres ;

2/ Les tarifs des prestations

Il est précisé que l'évolution proposée de chacun de ces tarifs pour 2015 est inférieure à l'inflation prévisionnelle de + 0,9 % telle que définie dans le projet de loi de finances pour 2015.

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'approuver** les tarifs applicables à compter du 1er janvier 2015 tels que présentés en annexe de la présente délibération.

TARIFS DE LOCATION (HT) 2015

tarifs valables du 1er janvier au 31 décembre 2015

TARIF LOCATIF : 13% de la recette nette avec un minimum garanti de *

Une remise commerciale pouvant varier jusqu'à 30% peut être négociée avec le producteur au regard des contraintes économiques particulières du spectacle.

JAUGE

Jauge	Public Assis/debout	Prix / jour Minimum garanti *	Public Tout assis	Prix / jour Minimum garanti *
PJ	D 1 : 2000 personnes	5 058,04 €	A1 : 1635 personnes	4 335,46 €
MJ	D2 : 3000 personnes	6 916,10 €	A2 : 2708 personnes	5 677,39 €
GJ	D3 : 4800 personnes	10 838,66 €	A3 : 3232 personnes	8 258,03 €
TGJ	D4 : 7016 personnes	16 412,83 €	A4 : 4452 personnes	9 806,41 €
MGJ	D5 : 7800 personnes (sous condition)	16 722,50 €	A5 : 5238 personnes	13 522,52 €
D6	D6 : 8 888 personnes (sous condition)	21 161,19 €		

K = 1,032253249

TARIF PAR TYPE DE MANIFESTATION

Type de manifestation	Assis/debout	Tout assis	
	Prix / jour Minimum garanti *	nombre de personnes	Prix / jour Minimum garanti *
Événements d'entreprise	7 122,55 €	indifférent	7 122,55 €
Événements sportifs	7 225,77 €		7 535,45 €
Associations diverses (hors secteur concurrentiel)	5 161,27 €		5 677,39 €

REMISES ET FORAITS

Tarif Emergence	Tarif variable : 18% HT de la recette TTC avec un MG de 6 000€ HT comprenant locatif, fluides, nettoyage, sécurité incendie, contrôleurs de billets, protection civile, gardiennage (limité à 24h), agent de sécurité (limité à 12), crash barrière, configuration scène, chariot élévateur, internet. Conditions : recette billetterie inférieure à 85 000€ TTC, prix du billet inférieur à 35€ TTC (DL inclus)
Heure supplémentaire (au-delà de 2h du matin)	516,13 €
Jour de montage / démontage	3 045,15 €
Journée de répétition	3 045,15 €
Remise pour spectacle avec entracte	Remise de 1 point sur le pourcentage locatif, soit 12%

pour les répétitions et montages des remises dégressives peuvent être appliquées à partir du 2ème jour

SALLE DE RECEPTION

1/2 journée (soit 6h00)	1 021,93 €
1 journée (soit 12h00)	1 754,83 €

NB : Ce tarif se comprend sans aménagement de salle. A disposition : des chaises et tables, une sono de base avec un micro.

Ce tarif inclus le personnel suivant qui sera obligatoirement fourni par le Zénith : régisseur, SSIAP

RECEPTIONS APRES CONCERT

Dans la salle de réception	877,42 €
Dans un espace Bar terrasse dans le hall	464,51 €

NB : Ces espaces sont loués sur demande et sous réserve de disponibilités.

Ces espaces peuvent être utilisés par le gestionnaire dans le cadre de son club de partenaires après accord de la production,

Le personnel suivant sera obligatoirement fourni par le Zénith (chiffage sur demande de devis) : contrôleurs, hôtesse, agent de parking

TARIFS LOCATIFS GRAND DIJON (ART. 6.12 DSP Oct 2011, page 15)
--

GRANDE SALLE ZENITH

	<i>5 premières journées</i>	<i>à partir de la 6ème</i>
Locatif Grand Dijon 1 journée (soit 12h00)	gratuit	4 129,01 €
Locatif Grand Dijon "montage/démontage" lié à la manifestation	gratuit dans la limite de 1 journée de montage et 1/2 journée de démontage par manifestation	2 064,51 €

(base = 1an)

SALLE DE RECEPTION

(base = 1an)

	<i>5 premières journées</i>	<i>de la 6ème à la 10ème</i>	<i>à partir de la 11ème</i>
Locatif Grand Dijon 1 journée (soit 12h00)	gratuit	805,16 €	516,13 €

TARIFS DES PRESTATIONS (HT) 2015

tarifs valables du 1er janvier au 31 décembre 2015

1 - PERSONNEL D'ACCUEIL ET DE SECURITE

Personnel		Tarif horaire
		2013
Accueil	Hôtesse (2,5h)	23,65 €
	Responsable hôtesse (3h)	26,13 €
Sécurité	Agent de Sécurité (5h)	29,45 €
	Responsable Sécurité (5,5h)	32,28 €
Contrôleurs	Contrôleur (3h)	24,79 €
Gardiennage	Agent de parking	24,79 €

Tarifs prévisionnels valables au regard de l'application du Smic et des accords de branche interprofessionnels

FORFAIT Sécurité incendie	ASSIS		ASSIS/DEBOUT	
Petite Jauge	A1	1 130,00 €	D1	1 130,00 €
Moyenne Jauge	A2	1 150,00 €	D2	1 150,00 €
Grande Jauge	A3	1 503,00 €	D3	1 533,00 €
Très Grande Jauge	A4	1 654,00 €	D4	1 997,00 €
Maxi Grande Jauge	A5	1 836,00 €	D5 & D6	1 997,00 €

L'effectif du personnel d'accueil et de sécurité sera adapté selon le type de manifestation.

Tarifs du personnel de sécurité : majoration 100% jours fériés, majoration 115% jour "férié+dimanche"

2 - FRAIS DIVERS

Chariot élévateur	180 € HT/jour
Crash barrières	450 € HT/jour
Montage/démontage scène	4,80 € HT le m ² (Scène livrée Larg. 32m x Prof.17m x Haut. 1.40m)
Validation de plan d'accroche*	Cas n°1 (moins de 10 palans) : 180 € Cas n°2 (jusqu'à 16 palans) : 240 € Cas n°3 (jusqu'à 30 palans) : 430 € Cas n°4 (au-delà de 30 palans) : 510 €
Electricien Zénith	39 € HT de l'heure
Téléphone - Wifi	Montant forfaitaire selon options choisies
Enregistrement	Audio 5% - TV 30% du prix de location de la salle avec un minimum de perception de 1000 € HT

*Les accroches doivent être obligatoirement réalisées par une société conventionnée par le Zénith

3 - TARIF DES FLUIDES ET DU NETTOYAGE

	Electricité		Nettoyage
	Eté	Hiver	
<i>Jauges</i>			dont 3 h de permanence
Petites jauges: A1 - D1	820,00 €	1 030,00 €	1 008,90 €
Moyennes jauges: A2 - D2	860,00 €	1 030,00 €	1 141,38 €
Grandes jauges:A3 - D3	890,00 €	1 160,00 €	1 212,72 €
Très gdes jauges :A4 - D4	1 030,00 €	1 200,00 €	1 487,87 €
Maxi Gde jauge: A5 - D5	1 140,00 €	1 270,00 €	1 549,02 €
Jauge D6 :	1 210,00 €	1 360,00 €	1 681,50 €
Salle de réception	-	-	275,15 €
Montage / démontage	360,00 €	530,00 €	
	Chauffage		
Toutes Jauges	-	1 110,00 €	

>> Période Eté : du 01/05 au 30/09

4 - MERCHANDISING

Facturation Forfaitaire Hors Taxes		TTC
Petites jauges: A1 - D1	116,67 €	140,00 €
Moyennes jauges: A2 - D2	208,33 €	250,00 €
Grandes jauges: A3 - D3	275,00 €	330,00 €
Très grandes jauges : A4 - D4	437,50 €	525,00 €
Maxi Gde jauge: A5 -D5	491,67 €	590,00 €
Jauge D6	558,33 €	670,00 €



RECAPITULATIF JAUGES ZENITH DE DIJON

Petites jauges	D 1 : 2000 personnes	A1 : 1635 personnes
Moyennes jauges	D2 : 3000 personnes	A2 : 2708 personnes
Grandes Jauges	D3 : 4800 personnes	A3 : 3232 personnes
Très Grandes Jauges	D4 : 7016 personnes	A4 : 4452 personnes
Maxi grandes Jauge	D5: 7800 personnes	A5 : 5238 personnes
Jauge D6	D6 : 8 888 personnes	-